



Trace n° 32680562

Cette boucle relie les villages de Concots et d'Escamps. Elle emprunte les anciennes routes vers Puylaroque et vers Lalbenque depuis Concots.

Son parcours est particulièrement riche, avec, sur sa moitié est, des œuvres d'art créées par des artistes locaux. Il y a aussi de nombreux points de découverte du patrimoine naturel et culturel, et 2 points du circuit mon village, mon fossile des espèces découvertes dans les phosphatières du Quercy.

Pourquoi cheMain ? Comme la main de nos ancêtres sur les parois de la grotte de Cabrerets qui a été reprise comme emblème par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Cette main, de couleur Rouge ou Blanche indique la direction à suivre dans le sens horaire du circuit.

Ouvrez l'œil.

Durée	4h 20	Difficulté	Moyenne
Distance	13,89 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	142 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	142 m	Commune	Concots (46260)
Point haut	302 m		
Point bas	240 m		

Description

Départ devant le Foyer Rural de Concots. Possibilités de stationnement dans le village et notamment en face de la boulangerie. Concots est également desservi par la ligne de bus Lio 883 à partir de Cahors ou de Limogne.

Remarque liminaire : toutes les œuvres mentionnées dans le descriptif se retrouvent expliquées dans le § Pendant la randonnée.

(D/A) Suivre la rue principale en direction de Cahors. À droite après la mairie, suivre la rue joyeusement fleurie qui fait le tour du castrum de Concots. L'impasse à droite permet de monter vers le donjon : œuvre 1 déposée pour réhabilitation. À l'ancienne magnanerie descendre à gauche vers le lac d'où vient le nom de Concots : la conque et le lac. Continuer et prendre à droite, puis encore à droite jusqu'à la D911 : usine à croquettes. À 50 mètres à gauche, en face de la boulangerie, statue du paretharium lavergnense : fossile Concots.

(1) Prendre la D26 en direction d'Escamps, puis à 150 m à gauche le chemin goudronné vers le Mas de Vinagrou.

(2) Tourner à gauche dans le hameau, puis prendre à droite le chemin agricole après la dernière maison. Après 400 m, prendre à gauche à la fourche jusqu'à la route goudronnée.

(3) Prendre cette route à droite. Après 300 m, continuer tout droit sur le chemin blanc, ancienne route de Puylaroque et traverser les bois sur 2,3 km. À mi-chemin : œuvre 3.

(4) Possibilité de voir la ferme de Préates à environ 50 m sur la gauche : œuvre 4. Revenir sur ses pas et continuer le chemin et passer les puits : œuvre 5 jusqu'à la sortie du bois.

(5) Descendre à droite sur 50 m puis prendre le chemin qui passe près du lac de Salamor : œuvre 6 déposée pour réhabilitation. Continuer sur 700 m. Le chemin traverse une combe puis remonte.

(6) Prendre le 2^e chemin à droite et longer le bois jusqu'à la D22. La suivre environ 300 m puis prendre le chemin de terre qui monte à gauche pour atteindre le village d'Escamps. Traverser la route goudronnée et prendre en face la rue enherbée du Sol Vieil jusqu'au carrefour.

(7) Prendre à droite la D42. Laisser le château du Cadet de la Roze à gauche, passer devant l'arrêt de bus : œuvre 7 et continuer jusqu'à la place du Fort : le castrum d'Escamps et l'église Saint-Léonard. Continuer vers Concots.

(8) À 150 m prendre à gauche vers Cremps. Puis le chemin des jardins à gauche pour découvrir la doline du Canaval. Dans cette région de relief

Points de passages

- D/A Foyer rural de Concots**
| N 44.401517° / E 1.644086° - alt. 280 m - km 0
- 1 Carrefour D911-D26**
| N 44.401184° / E 1.644991° - alt. 279 m - km 0.65
- 2 Ma de Vinagrou**
| N 44.397679° / E 1.642951° - alt. 264 m - km 1.14
- 3 Ancienne route de Puylaroque**
| N 44.393419° / E 1.646299° - alt. 251 m - km 1.8
- 4 Ferme de Préates**
| N 44.370978° / E 1.647666° - alt. 288 m - km 4.39
- 5 Lac de Salamor**
| N 44.369591° / E 1.646864° - alt. 275 m - km 4.56
- 6 La lisière du bois**
| N 44.364886° / E 1.644865° - alt. 289 m - km 5.21
- 7 Château du Cadet de la Roze**
| N 44.364644° / E 1.63375° - alt. 285 m - km 6.15
- 8 Carrefour route de Concots route de Cremps**
| N 44.367935° / E 1.633483° - alt. 280 m - km 6.53
- 9 Carrefour route de Lalbenque route de la Placette**
| N 44.364001° / E 1.62793° - alt. 276 m - km 7.39
- 10 Mas de Lavergne**
| N 44.374124° / E 1.625884° - alt. 278 m - km 8.85
- 11 Ancienne route de Lalbenque**
| N 44.381937° / E 1.615647° - alt. 258 m - km 10.12

calcaire, cette petite dépression fermée et circulaire appelée Canaval (anciens champs de chanvre) se distingue par sa fertilité. Descendre à droite et longer les jardins potagers jusqu'au lac. Contourner celui-ci à droite par les lavoirs : œuvres 8 et 9. À l'extrémité du lac, prendre à droite vers la Petite Sompe : l'eau d'Escamps : œuvre 10 en cours de réfection. Continuer jusqu'à la D55 et la suivre vers la droite.

(9) Prendre à droite au carrefour jusqu'à la Grande Sompe. Voir le paléotodus : fossile Escamps. Monter en face et continuer tout droit pour traverser le mas de Fraysse. Continuer la route jusqu'au 2^e virage à droite.

(10) Prendre le chemin agricole à gauche. À 500 m, tourner à droite et continuer environ 800 m jusqu'au prochain carrefour.

(11) Prendre à droite l'ancienne route de Lalbenque jusqu'au Mas de Vergné à environ 3 km.

(12) S'engager dans la D26 vers Concots, puis le chemin agricole à gauche qui passe près d'une Sompe. Le continuer environ 300 m.

(13) Prendre à droite le chemin de terre qui remonte vers le stade et rentre dans Concots. Continuer tout droit au 1^{er} carrefour et rejoindre la Rue des Écoles. Suivre cette rue. Face à la mairie, prendre à droite jusqu'au Foyer Rural (D/A).

● 12 Mas de Vergné

N 44.396494° / E 1.636609° - alt. 245 m - km 12.57

● 13 Stade de Concots

N 44.399858° / E 1.635027° - alt. 244 m - km 13.09

📍 D/A Foyer rural de Concots

N 44.401499° / E 1.644087° - alt. 280 m - km 13.89

Informations pratiques

📍/A: Concots :

- marché le dimanche matin,
- boulangerie pâtisserie, avec petite épicerie,
- restaurants : l'esprit du Causse et le Vinagrou.

(7) Escamps :

- restaurant le bistrot d'Escamps.

A proximité

Œuvres d'art

- œuvre 1 : Constellations : œuvre d'art réalisée par Bettina Von Arnim (Concots), déposée pour réhabilitation.
- œuvre 3 : Léopard : photo de l'œuvre d'art réalisée par Michelle Cottin (Concots), artiste aujourd'hui disparue.
- œuvre 4 : Monument reliquaire à la caussenarde : œuvre d'art réalisée par Jaco (Concots).
- œuvre 5 : L'eau d'un puits ancien : porte peinte créée par Alain Prillard (Cajarc).
- œuvre 6 : Golem du Quercy : œuvre d'art réalisée par Mickaël Langevin (Concots), déposée pour réhabilitation.
- œuvre 7 : Zoom sur la pierre : œuvre d'art réalisée par Frans Rotscheid (Escamps).
- œuvre 8 - Les lavandières : œuvre d'art réalisée par Charlotte Ince (Crégols), poème par Gilles Lades (Figeac).
- œuvre 9 - Angles de lumière : œuvre d'art réalisée par Koo Stroo (Limogne), aujourd'hui disparu, poème par Gilles Lades (Figeac).
- œuvre 10 - Présence : œuvre d'art réalisée par André Nouyrit (Aujols), en cours de réfection.

Fossiles

- fossile Concots : statue du peratherium lavergnense, espèce d'opposum insectivore/omnivore vivant il y a quelques 25 à 50 millions d'années découvert dans les phosphatières du Quercy, réalisée par Patrick Médéric, artiste lotois (Bouziès).
- fossile Escamps : statue du paléotodus, bel oiseau insectivore vivant il y a quelques 24 à 35 millions d'années découvert dans les phosphatières du Quercy, réalisée par Patrick Médéric, artiste lotois (Bouziès).

Patrimoine naturel et culturel

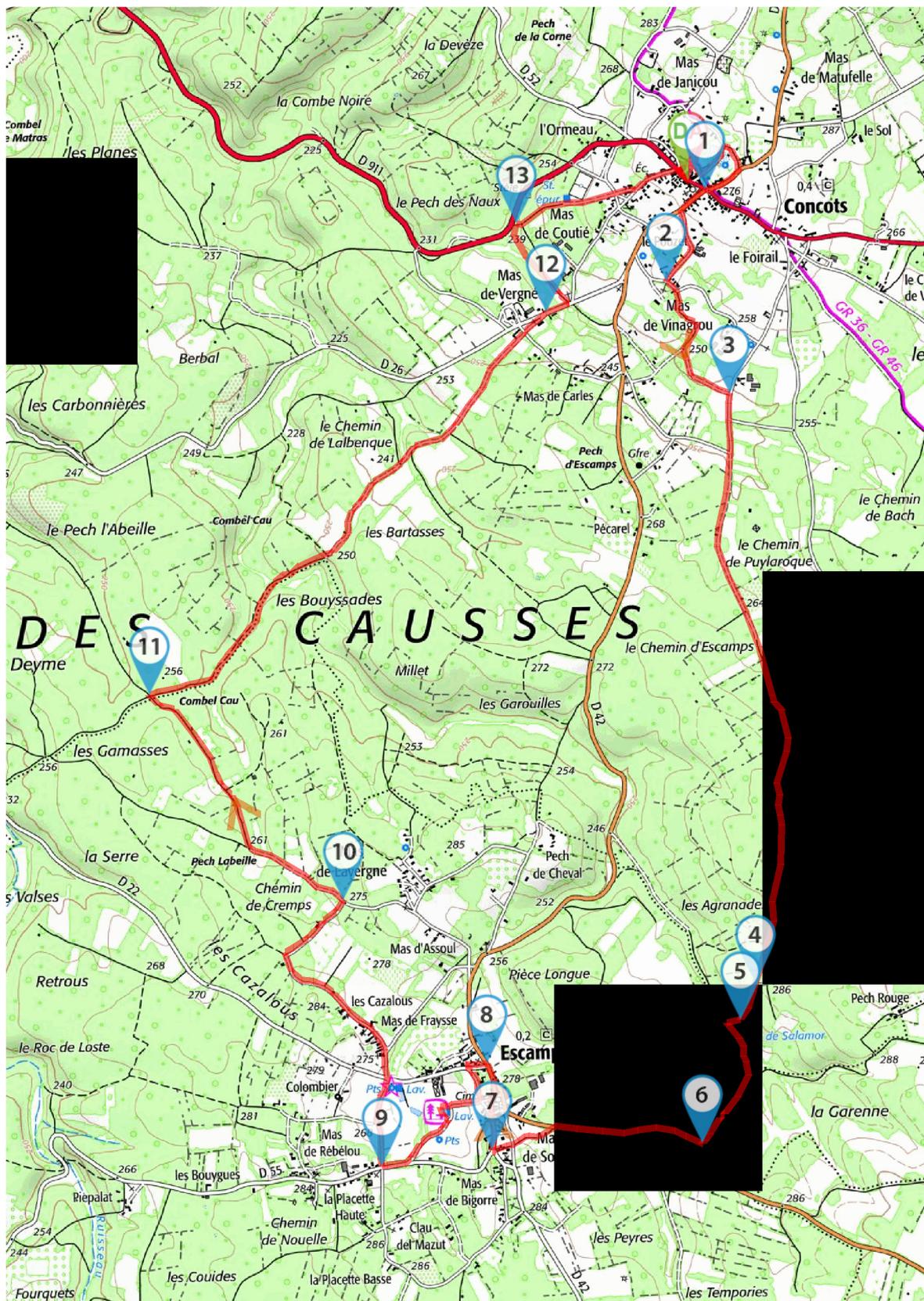
- le Castrum de Concots : la structure concentrique de l'ancien castrum est encore visible. L'arrière des maisons de l'enceinte formait un rempart de forme polygonale. Leurs façades étaient ouvertes vers l'intérieur. Les portes et fenêtres vers l'extérieur furent percées après la guerre de cent ans.
- le donjon de Concots : dans l'enceinte, le donjon s'élevait autrefois à 25 mètres. À côté, le logis qui fut vendu comme bien national à la révolution, est encore habité.
- la conque et le lac : la conque au fond de laquelle se situent le lac et plusieurs sources a donné son nom à Conquots. Sa dénomination en Occitan lo canabal témoigne de la culture du chanvre qui y fut pratiquée jusqu'au XIXe siècle.
- la ferme de Préates : nom de lieu d'origine inconnue. Ruines de maisons à pièce unique avec évier et cheminée. Deux familles y habitaient. Sans doute des journaliers qui travaillaient pour le prieuré des Rosières ?
- les puits : le puits romain est creusé en forme de bouteille, il est comblé, son goulot est couvert par un panneau de signalisation. En face, le puits citerne recueille l'eau de ruissellement du chemin.
- le lac de Salamor : ce petit lac de Saint-Namphaise est creusé dans la roche comme tous ceux qui parsèment les causses pour que les bêtes puissent s'y abreuver. La tradition orale rapporte qu'un charretier descendant avec un lourd chargement s'y serait noyé et la sale mort serait devenue Salamor. Au dessus du lac, une très ancienne fontaine était probablement destinée aux hommes.
- le château de la Roze : en 1675 un prieur d'Escamps fit construire ce curieux bâtiment avec sa tour d'angle circulaire. Vendu en 1717 au seigneur d'Escamps, il fut alors qualifié de château. Revendu au début du XIXe siècle à un nommé Bouzerand dit La Roze on l'appelle encore aujourd'hui Château de la Roze.
- le Castrum d'Escamps : lors de la guerre de 100 ans, un Castrum a été construit à Escamps par les seigneurs de Concots pour participer à la défense des lieux et empêcher les anglais de parvenir au bord du Lot vers Saint-Cirq. L'ancien village d'Escamps se

trouvait quelques kilomètres plus loin en direction de Lalbenque. Anéanti par des soldats anglais, et ses habitants massacrés, il a été reconstruit dans le courant du XVe siècle au pied de la forteresse par de nouveaux habitants attirés par les seigneurs propriétaires des terres. Démantelé dans la 2^e moitié du XIXe siècle, il n'en subsiste que le donjon au début de la rue du Fort. Haut à l'origine de 22 mètres il a été partiellement arasé vers 1860 et ramené à une dizaine de mètres. Sur la place du Fort quelques éléments du corps de logis et des habitations anciennes subsistent.

- l'eau d'Escamps : on raconte qu'Escamps arrivait au 2^e rang après Aujols pour la quantité d'eau disponible dans le sol. La dépression, doline, d'environ 15 ha bordée par l'habitat était occupée par des jardins. On y trouve de nombreux puits (39) souvent en forme de bouteille. Il y a aussi 3 fontaines, 2 lacs et 2 sompes. Équipées vers 1930 de pompes à ruban, les sompes servirent longtemps à alimenter en eau les lavoirs situés à proximité.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemain-faisant-au-depart-de-concots/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

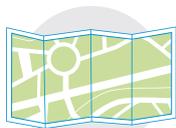
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



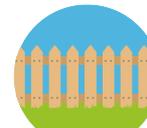
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.